



Département : HAUT-RHIN
Arrondis. : ALTKIRCH
Canton : MASEVAUX

Envoyé en préfecture le 26/06/2025

Reçu en préfecture le 26/06/2025

Publié le

ID : 068-216800854-20250619-06190625-DE



Conseillers élus : 11
Conseillers en fonction : 10
Conseillers présents : 08

COMMUNE D'ETEIMBES - EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL - SÉANCE DU 19 JUIN 2025

Le Conseil Municipal, légalement convoqué en date du 10 juin 2025, s'est réuni jeudi 19 juin 2025 à 19 heures sous la présidence de Monsieur Yves CONRAD.

Présents :

- M. Yves CONRAD, Maire,
- M. Michel CALMELAT, 1^{er} Adjoint au Maire
- M. Michel DOSCH, 2^{ème} Adjoint au Maire,
- M. Thierry KLINGLER, 3^{ème} Adjoint au Maire,
- Madame Nathalie MASSON,
- Messieurs Joseph DIETEMANN-COUSY, Olivier ZINK, Grégory ROY

Absents excusés : Mmes Carole DEYBER et Céline LEGAGNEUR

A donné procuration : Mme Carole DEYBER à M. Olivier ZINK
Mme Céline LEGAGNEUR à M. Grégory ROY

Assiste également :

Monsieur Olivier ZINK a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, assistée de Mme Sylvie DIZIAIN, secrétaire général de Mairie.

Le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres présents. Il constate que le quorum est atteint et ouvre la séance à 19 heures 07 minutes. Il demande un ajout pour le transfert ou pas de la compétence de la gestion de l'eau à la Communauté de Communes Sud Alsace Largue.

POINT 6 – APPROBATION D'UNE PROPOSITION DE MOTION CONTRE LA FERMETURE DE L'AGENCE DU CREDIT AGRICOLE DE DANNEMARIE

Le 10 avril 2025, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis et ont proposé au vote des communes adhérentes une motion. Ainsi il est demandé aux communes adhérentes de bien vouloir délibérer après avoir donné lecture et soumis au vote la motion au Conseil municipal.

Monsieur le Maire donne lecture de la motion émanant du Conseil Communautaire Sud Alsace Largue

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

✚ **Adopte et Approuve cette motion.**

Vote : 06 Pour / Abstention 00 / Contre 04

Certifié exécutoire

Eteimbès, le 20 juin 2025

Le Maire,
Yves CONRAD



Suivent les signatures au registre

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Yves CONRAD



Département : HAUT-RHIN
Arrondis. : ALTKIRCH
Canton : MASEVAUX

Envoyé en préfecture le 26/06/2025

Reçu en préfecture le 26/06/2025

Publié le

ID : 068-216800854-20250619-07190625-DE



Conseillers élus : 11

Conseillers en fonction : 10

Conseillers présents : 08

COMMUNE D'ETEIMBES - EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL - SÉANCE DU 19 JUIN 2025

Le Conseil Municipal, légalement convoqué en date du 10 juin 2025, s'est réuni jeudi 19 juin 2025 à 19 heures sous la présidence de Monsieur Yves CONRAD.

Présents :

- M. Yves CONRAD, Maire,
- M. Michel CALMELAT, 1^{er} Adjoint au Maire
- M. Michel DOSCH, 2^{ème} Adjoint au Maire,
- M. Thierry KLINGLER, 3^{ème} Adjoint au Maire,
- Madame Nathalie MASSON,
- Messieurs Joseph DIETEMANN-COUSY, Olivier ZINK, Grégory ROY

Absents excusés : Mmes Carole DEYBER et Céline LEGAGNEUR

A donné procuration : Mme Carole DEYBER à M. Olivier ZINK
Mme Céline LEGAGNEUR à M. Grégory ROY

Assiste également :

Monsieur Olivier ZINK a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, assistée de Mme Sylvie DIZIAIN, secrétaire général de Mairie.

Le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres présents. Il constate que le quorum est atteint et ouvre la séance à 19 heures 07 minutes. Il demande un ajout pour le transfert ou pas de la compétence de la gestion de l'eau à la Communauté de Communes Sud Alsace Lague.

POINT 7 - PAROISSE : MISE EN PLACE D'UNE CENTRALE DE COMMANDE CONNECTEE DES CLOCHES A DISTANCE

Monsieur le Maire présente une offre émanant de l'Ets BODET CAMPANAIRE. Proposée par M. O. ZINK, conseiller municipal qui suggère de faire évoluer le système de pilotage des cloches de l'église. Ce sujet avait été initialement discuté dans le cadre du PCS (Plan Communal de Sauvegarde). Le dispositif OPUS S permet de programmer et de faire sonner les cloches à distance, à l'aide d'un smartphone. En pratique, il y a un utilisateur déclaré (avec son smartphone) qui peut ensuite déléguer à d'autres utilisateurs dit secondaires (chacun avec son smartphone).

Le Dispositif est plus coûteux que la version précédente - contrat de service à 280 €, hors coût des pièces de rechange. Toutefois, les matériels installés entrent dans le cadre d'une location ce qui signifie que toutes les mises à jour, toutes les évolutions matérielles d'OPUS S seront prises en charge par BODET sans surcoût pour la commune.

Le conseil municipal DECIDE, après avoir délibéré à l'unanimité,

D'APPROUVER la réalisation de l'installation du système de pilotage proposé pour un montant de 833.76 € TTC associé à un contrat de maintenance.

D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer le devis ainsi que tous les actes nécessaires à la mise en place du projet.

Délibération approuvée à l'unanimité des membres présents

Certifié exécutoire

Eteimbès, le 20 juin 2025

Le Maire,
Yves CONRAD



Suivent les signatures au registre

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Yves CONRAD



Département : HAUT-RHIN
Arrondis. : ALTKIRCH
Canton : MASEVAUX

Envoyé en préfecture le 26/06/2025

Reçu en préfecture le 26/06/2025

Publié le

ID : 068-216800854-20250619-08190625-DE



Conseillers élus : 11
Conseillers en fonction : 10
Conseillers présents : 08

COMMUNE D'ETEIMBES - EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL - SÉANCE DU 19 JUIN 2025

Le Conseil Municipal, légalement convoqué en date du 10 juin 2025, s'est réuni jeudi 19 juin 2025 à 19 heures sous la présidence de Monsieur Yves CONRAD.

Présents :

- M. Yves CONRAD, Maire,
- M. Michel CALMELAT, 1^{er} Adjoint au Maire
- M. Michel DOSCH, 2^{ème} Adjoint au Maire,
- M. Thierry KLINGLER, 3^{ème} Adjoint au Maire,
- Madame Nathalie MASSON,
- Messieurs Joseph DIETEMANN-COUSY, Olivier ZINK, Grégory ROY

Absents excusés : Mmes Carole DEYBER et Céline LEGAGNEUR

A donné procuration : Mme Carole DEYBER à M. Olivier ZINK
Mme Céline LEGAGNEUR à M. Grégory ROY

Assiste également :

Monsieur Olivier ZINK a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, assistée de Mme Sylvie DIZIAIN, secrétaire général de Mairie.

Le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres présents. Il constate que le quorum est atteint et ouvre la séance à 19 heures 07 minutes. Il demande un ajout pour le transfert ou pas de la compétence de la gestion de l'eau à la Communauté de Communes Sud Alsace Largue.

POINT 8 - VACANCE D'UN APPARTEMENT COMMUNAL

Monsieur le Maire donne lecture du courrier réceptionné en mairie en date du 1^{er} juin 2025 – locataire occupant actuellement un logement sis 9 rue de Bretten. Ce dernier informe M. le Maire et son conseil municipal de son départ de l'appartement à compter du 1^{er} septembre 2025 – soit un préavis réglementaire de 3 mois.

Le locataire sollicite le remboursement de la caution initiale de 450 € après avoir fait l'état des lieux de l'appartement communal.

Monsieur le Maire indique qu'à compter du 1^{er} septembre 2025 cet appartement à usage d'habitation sera disponible et publié vacant. Toutefois, une étude énergétique obligatoire doit être réalisée avant de relouer l'appartement. Les candidatures seront présentées lors du prochain conseil municipal.

Après délibération, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents, de DONNER signature à Monsieur le Maire pour la gestion de ce dossier.

Délibération approuvée à l'unanimité des membres présents

Certifié exécutoire
Eteimbes, le 20 juin 2025
Le Maire,
Yves CONRAD



Suivent les signatures au registre
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Yves CONRAD